

13 mai 2002, Québec

Allocution devant l'Association de l'industrie électrique du Québec

Parler d'énergie au Québec revêt toujours un caractère particulier. C'est encore plus vrai lorsque l'on parle d'hydroélectricité. Car l'hydroélectricité au Québec, c'est plus que de la simple énergie, des barrages et des centrales, c'est en fait un symbole puissant pour les Québécois. C'est d'abord un symbole de la prise en charge de l'économie du Québec par les Québécois. C'est également un symbole important de l'émancipation économique du Québec et de son entrée dans le monde moderne. C'est aussi un puissant levier qui agit comme un véritable catalyseur dans le développement de notre économie. Mais les kilowattheures générés par nos barrages ne sont pas qu'énergétiques et économiques. Ils ont laissé leur empreinte, et le font toujours, sur notre histoire collective et notre culture. Ils symbolisent un choix de société qu'a fait le Québec, soit celui d'utiliser la filière hydroélectrique comme principale source d'énergie. Lorsque Jean Lesage et René Lévesque ont mené la charge de la nationalisation de l'électricité, au début des années 60, ils avaient aussi comme objectif de créer une expertise et un savoir-faire québécois dans le secteur de l'hydroélectricité. Je voudrais vous convier, aujourd'hui, à aller encore plus loin et à entamer une autre étape historique.

Notre approche du développement électrique doit être évolutive et branchée sur les enjeux de notre temps

Que l'on parle d'électricité ou de n'importe quel autre secteur, les solutions d'hier ne sont pas nécessairement celles de demain. Toute vision doit être évolutive et s'ancrer dans les enjeux et tendances de son temps si elle veut aboutir à des résultats probants. Notre vision du développement du potentiel énergétique du Québec, en 2002, doit, par exemple, tenir compte de plusieurs éléments fondamentaux qui n'étaient pas présents lors de la Révolution tranquille. Au premier titre, même si la prise en considération des enjeux environnementaux accompagne la réalisation des projets énergétiques depuis longtemps, la préoccupation environnementale, on le sait, est de plus en plus présente ici comme ailleurs dans le monde. De même, une approche moderne doit faire des nations autochtones de véritables partenaires du développement. Notre vision doit également tenir compte, variable fondamentale s'il en est une, de l'évolution de la demande et des conditions du marché ici et chez nos clients potentiels. Ainsi, par exemple, la déréglementation des marchés de l'électricité aux États-Unis a ouvert des possibilités incroyables d'exportation sur les marchés à court terme, mais elle a changé complètement les pratiques en matière de contrats de très longue durée. L'ensemble de ces considérations et de ces grands enjeux, avec les impératifs et les possibilités qui s'y rattachent, vont continuer de conditionner notre vision et les gestes que nous devons poser pour l'avenir. Mais, plus encore qu'une volonté de mieux faire les choses, ce qui caractérise la vision de mon gouvernement, c'est la ferme volonté d'agir, de passer à l'action.

À un peu plus de 8 %, le taux de chômage au Québec se situe à un niveau historique très faible. Il est, par exemple, nettement plus bas que le taux supérieur à 12 % dont nous avons hérité à notre arrivée au pouvoir. On en a eu l'illustration au cours des derniers mois, car l'économie du Québec a continué de se démarquer de façon remarquable. J'ai souvent eu l'occasion de dire que j'étais content de cette évolution mais pas satisfait, car le Québec

pouvait faire mieux. Le gouvernement du Québec peut et doit contribuer à améliorer la situation. En fait, il s'est créé près de 100000 emplois au Québec, au cours des derniers mois, soit presque la moitié des emplois créés au Canada. Il s'agit d'une performance exceptionnelle, qui dépasse tout ce qui a été enregistré depuis que les statistiques mensuelles sont disponibles, soit depuis 1966. Permettez-moi de vous dire que je suis très fier du chemin parcouru par l'économie du Québec au cours des dernières années. Notre économie est beaucoup plus diversifiée, ce qui nous permet de mieux absorber les coups durs de la conjoncture et de rebondir plus rapidement. Cependant, comme je vous le disais, je suis content, mais je ne suis pas encore satisfait. Nous devons aller plus loin, plus rapidement. Et au cœur de notre stratégie se trouve le développement du potentiel énergétique du Québec

À l'aube d'une autre grande période charnière

Le Québec est à l'aube d'une autre grande période de développement de projets énergétiques. Les initiatives que mon gouvernement a annoncées au cours de la dernière année et celles que nous mettrons en place au cours des prochains mois permettront au Québec de connaître la plus importante vague de développement de projets énergétiques depuis les travaux de la Baie-James. Ces projets créeront des milliers d'emplois pour les Québécois et seront un atout remarquable pour l'économie du Québec. Le plan de match du gouvernement est simple. Nous avons annoncé 10000 MW de nouveaux projets au cours de la dernière année. De quoi satisfaire la croissance de la demande pour les 25 prochaines années. Or, 25 ans, ça semble très loin, mais je vous rappelle que, lorsqu'on a lancé la Baie-James, il y a 30 ans, l'an 2000, c'était de la science fiction! Aujourd'hui, la moitié de la production québécoise d'électricité provient de la Baie-James. La réalisation d'ouvrages hydroélectriques nécessite de huit à dix ans d'études et de travaux. Autrement dit, il faut s'y prendre à l'avance, car c'est aujourd'hui que se prépare l'avenir. Or, 10000 MW, cela signifie aussi, en termes concrets, la reprise de plusieurs grands chantiers. Ainsi, certaines infrastructures sont déjà en construction au moment où l'on se parle. Je pense notamment au complexe Toulmoustouc. Un investissement de 1000000000 \$ qui permettra de produire 526 MW lors de sa mise en service, prévue en 2005. L'année prochaine, ce sont plus de 950 travailleurs qui s'activeront sur ce chantier. Plusieurs autres complexes font l'objet d'études d'avant-projet, notamment le complexe Péribonka, un projet de 1000000000 \$ qui permettra de produire 450 MW au moment de sa mise en service, en 2009. Il y a également les complexes La Romaine-1, Rapides-des-Cœurs et Chute-Allard, dont la production totalisera 370 MW, ainsi que d'autres projets, de moindre envergure, qui permettront d'augmenter la capacité de production d'Hydro-Québec. Les ententes avec les Cris et les Inuits : le fer de lance du développement hydroélectrique Notre gouvernement a signé au cours des derniers mois des ententes historiques avec les Cris et les Inuits. Celles-ci vont mener aux plus importants travaux et chantiers hydroélectriques au Québec depuis la Baie-James. À n'en pas douter, ces ententes constituent un autre point charnière majeur de l'histoire du secteur énergétique québécois. La paix des braves La paix des braves, signée le 7 février dernier, constitue une vision d'avant-garde citée en exemple par plusieurs. Le grand chef des Cris, Ted Moses, a fait preuve d'un courage et d'une vision que je tiens à souligner encore une fois. Cette entente, d'une durée de 50 ans, marque le début d'une nouvelle ère dans les relations entre le Québec et les Cris et elle met fin à des décennies de conflits stériles entre nos deux nations. Cette entente est bénéfique pour les deux parties. Elle permettra aux Cris d'être mieux outillés pour prendre en

charge leur développement économique et communautaire. Elle garantira aussi un avenir meilleur et de l'espoir aux nouvelles générations de la nation crie. On le sait, cette nation fait face à une très forte croissance démographique. Ainsi, il était normal et même nécessaire que les Cris puissent bénéficier des retombées des activités économiques qui se déroulent sur le territoire qu'ils partagent avec nous. Concrètement, cette entente permettra au Québec de mettre en valeur le potentiel hydroélectrique de ce territoire riche en possibilités et de créer 10 500 emplois directs pendant cinq ans. Une des conséquences immédiates, à très court terme, de cette paix des braves a été de remettre à l'ordre du jour les travaux liés au complexe Eastmain-Rupert et de permettre leur lancement dans les prochaines semaines. On parle ici de 1 250 MW et de travaux de 4000000000 \$ permettant d'augmenter de 15 % la production de la Baie-James. Dans un premier temps, le projet Eastmain-1 sera réalisé, car les permis environnementaux ont été émis depuis quelques années déjà. Il sera en construction dès cet été. Il ajoutera 480 MW aux installations d'Hydro-Québec et entrera en production en 2008. L'autre volet, celui de Eastmain-1-A et de la dérivation partielle de la Rupert, demandera un peu plus de temps, car il nécessite des approbations environnementales. Ce projet sera encore plus imposant que le projet Eastmain-1, car il ajoutera 770 MW à la capacité de production d'Hydro-Québec.

L'entente Sanarqrutik de partenariat avec les Inuits

Le 9 avril dernier, j'ai eu le bonheur d'aller dans la communauté de Tasiujaq, dans le Grand Nord québécois. À cette occasion, j'ai signé avec Pita Aatami et Johnny Adams, deux leaders inuits grâce auxquels ce projet a pu aller de l'avant, l'entente Sanarqrutik, mot inuit qui veut dire « outil de développement ». Cette entente de partenariat ouvre un tout nouvel horizon : celui de la mise en valeur du potentiel du Nunavik, autrefois connu sous l'appellation de Nouveau-Québec. L'entente signée vise à accélérer le développement économique et communautaire du Nunavik. Elle vient sceller la volonté du Québec et des Inuits d'élaborer ensemble une vision commune du développement du Grand Nord québécois. Sur le plan hydroélectrique, plusieurs sites à fort potentiel ont été répertoriés au Nunavik. Des études préliminaires indiquent que ce potentiel pourrait atteindre entre 6 300 MW et 7 200 MW pour des rivières imposantes telles la Caniapiscou et la rivière George. On saisit la pleine mesure de ce potentiel lorsque l'on réalise qu'il s'agit là, approximativement, de l'équivalent du cinquième de l'actuelle production d'Hydro-Québec, que la pleine exploitation de ce potentiel pourrait se traduire par des investissements de l'ordre de 18000000000 \$ et que la création d'emplois pourrait atteindre 50000 années-personnes. Certes, nous ne sommes pas encore rendus à la réalisation de ce potentiel, mais nous avons lancé une première étape qui doit obligatoirement être réalisée, si nous voulons préparer l'avenir énergétique du Québec. À cet égard, mentionnons qu'Hydro-Québec consacrera 50000000 \$ à la réalisation d'études économiques, techniques et environnementales afin d'évaluer ce potentiel et sa mise en valeur éventuelle. En matière de projets hydroélectriques, vous le voyez, nos tables à dessin seront bien garnies pour les prochaines années.

Grâce à l'entente de la paix des braves avec les Cris et à l'entente Sanarqrutik avec les Inuits, l'autosuffisance du Québec en électricité est assurée pour des décennies à venir. De façon tout aussi importante, ces ententes permettront au Québec de se positionner stratégiquement sur les lucratifs marchés de l'exportation. Important aussi est le fait que ces développements majeurs se feront en partenariat avec les Cris et les Inuits. S'entendre avant de réaliser les travaux et établir les partenariats permettant de concilier au mieux les intérêts

de chacun, voilà une vision moderne de développement durable dont les Québécois pourront être fiers des décennies durant.

L'électricité, ce n'est pas seulement l'hydroélectricité

La filière hydroélectrique constitue, bien sûr, le cœur de notre stratégie en matière d'électricité. Elle comporte de nombreux avantages éprouvés et c'est elle que nous continuerons à privilégier pour le Québec au cours des années à venir. Par contre, l'électricité au Québec, ce n'est pas seulement l'hydroélectricité. Premièrement, parce que nous avons d'autres atouts que nous devons mettre en valeur. Deuxièmement, parce que du point de vue stratégique, nous avons collectivement avantage à diversifier nos sources d'approvisionnement. C'est dans ce sens que le gouvernement et Hydro-Québec ont annoncé, en octobre dernier, le démarrage d'un avant-projet de centrale à cycle combiné au gaz naturel, la centrale du Suroît, dotée d'une puissance de 800 MW. Ce projet, à la fine pointe de la technologie, qui minimisera les effets sur l'environnement, se compare avantageusement à des dizaines de projets similaires réalisés ou en développement dans le nord-est du continent.

Dans une autre perspective, l'énergie éolienne représente un volet d'avenir important au sein du portefeuille électrique québécois. Tout d'abord, parce qu'il s'agit d'une énergie d'appoint qui s'intègre très bien à un réseau hydroélectrique comme le nôtre. Ensuite, parce qu'il s'agit d'une autre énergie propre et renouvelable. Enfin, elle a aussi le mérite de mettre en valeur des atouts associés à nos régions ressources, notamment la Gaspésie. C'est dans ce contexte que notre gouvernement a accéléré les études sur le potentiel éolien au Québec, études dont les résultats sont très positifs. Le Québec est déjà, en ce moment, le plus grand producteur d'énergie éolienne au Canada. Ce n'est toutefois pas notre unique point de référence. À cet égard, je tiens à vous confirmer la ferme volonté de mon gouvernement d'accélérer le développement de l'énergie éolienne au Québec. À cet effet, le gouvernement a posé des gestes importants, au cours des dernières années, pour stimuler le développement de ce secteur, par exemple, en appuyant la construction du parc éolien Le Nordais, en 1998 et 1999, qui compte aujourd'hui 100 MW de capacité installée, avec 133 turbines. Nous voulons toutefois aller plus loin et plus vite. Il y a deux semaines, ma collègue et ministre déléguée à l'Énergie, Rita Dionne-Marsolais, annonçait la réalisation du projet de vitrine technologique GEQ-Jeumont, à Rivière-au-Renard. Ce projet illustre bien notre volonté d'accélérer le développement de l'énergie éolienne. Le plan stratégique 2002-2006 d'Hydro-Québec prévoit déjà l'acquisition d'environ 50 MW d'électricité d'origine éolienne par année, à partir de 2004, à des prix concurrentiels. Nous croyons que nous pouvons aller plus loin. Une stratégie est en préparation et sera présentée d'ici à la fin de l'été. Et ce n'est pas tout. En plus de la production d'énergie éolienne, nous sommes présentement à l'œuvre pour faire du Québec un pôle de fabrication d'éoliennes, ce qui aurait pour effet de maximiser les retombées économiques du secteur, notamment en Gaspésie et dans plusieurs régions ressources.

Pour compléter le tableau, l'appel d'offres de 1 200 MW, qui est présentement en cours chez Hydro-Québec Distribution, permet à des producteurs privés de soumettre notamment, des projets de cogénération ou de biomasse. C'est un beau plan de match. Soyez assurés que vous serez rapidement informés des prochains développements, lorsque ceux-ci seront confirmés.

L'énergie au Québec : il faut aller plus loin que l'électricité

Au Québec, l'énergie est, jusqu'à présent, synonyme d'électricité. Comme vous avez pu le constater, depuis le début de mon discours, je demeure convaincu de l'importance de l'électricité au Québec et pour le Québec. Je crois que nous avons franchi plusieurs pas de géant au cours des derniers mois. Cependant, je vous convie à faire un autre pas important avec moi aujourd'hui. Il y a plusieurs années, il eut été inconcevable de penser que Terre-Neuve ou la Nouvelle-Écosse puissent être des joueurs majeurs dans le domaine des hydrocarbures. Pourtant, aujourd'hui, Terre-Neuve extrait, de son sous-sol extracôtier, des hydrocarbures dont la valeur atteint 2000000000 \$. De son côté, la Nouvelle-Écosse vit une véritable explosion d'activité dans le domaine du gaz naturel. Le Québec doit pouvoir profiter de ce potentiel. C'est pourquoi j'annonce aujourd'hui l'intention ferme de mon gouvernement de mettre en place les conditions qui permettront la réalisation d'un programme d'exploration gazière dans l'Est du Québec et de confier le mandat de concrétiser cette volonté à Hydro-Québec. Le gaz naturel serait une ressource qui viendrait non seulement diversifier nos approvisionnements en énergie, mais aussi assurer un développement économique intéressant. Le Québec tout entier profitera des activités d'exploration qui seront réalisées dans l'Est du Québec. Mais je suis très heureux que les régions de la Gaspésie, du Bas-Saint-Laurent et de la Côte-Nord en particulier puissent en tirer des bénéfices substantiels. Comme je l'ai mentionné plus tôt, l'heure n'est plus à l'attentisme mais à l'action. Elle n'est plus à la réflexion mais aux résultats.

Conclusion

En conclusion, le Québec entre dans une phase particulièrement féconde sur le plan du développement de son potentiel énergétique. Parler d'énergie peut souvent paraître abstrait pour bien des gens. Pourtant, il n'en est rien. L'énergie joue, pour notre économie et nos vies quotidiennes, le même rôle que l'oxygène que nous respirons : elle est invisible mais vitale. Sans la disponibilité d'une énergie propre, abondante et à prix concurrentiel, tout l'acharnement que nous avons déployé pour développer l'économie du Québec pourrait se trouver compromis. C'est pourquoi les barrages que nous érigerons, les éoliennes qui domestiqueront le vent et le gaz naturel que nous découvrirons constituent les premiers maillons de nos projets et de nos rêves. Le Québec n'en est pas à son premier défi dans ce secteur, vous le savez mieux que moi. Nous avons en main tous les outils pour relever celui-ci. La demande est là, le potentiel est là, l'expertise est là et, surtout, la volonté est là. Au-delà des considérations techniques, financières et commerciales et de la complexité des projets, la suite des choses nous place devant des éléments, d'abord et avant tout, humains. Je vous invite tous à retrousser vos manches, car le boulot ne manquera pas dans les années à venir.